

Y a t-il des matheux sur le forum ?

Par **parcourschaotique**, le **03/11/2016** à **23:14**

Bonjour,

Je cherche à savoir si des gens sont matheux car je bloque sur un calcul de commerce. C'est sûrement tout bête mais étant assez nulle en maths si qqn pouvait m'expliquer la formule pour calculer un % de chiffre d'affaires car je n'arrive pas à voir comment ils ont fait pour le trouver.

Pouvez vous m'aider svp ? J'ai manipulé les chiffres mais je n'arrive pas à trouver la formule (elle n'est pas dans le cours).

en gros j'ai un exo corrigé ds le cours mais donc ben les chiffres sont dans le tableau.

Du coup comment je peux comprendre le principe vu qu'il n'y a pas d'explication sur le calcul des chiffres ? et mon exo ressemble à cet exo corrigé. donc pour faire mon exo j'ai besoin de comprendre comment le calcul a été fait dans l'exo corrigé.

dans mon exo à rendre une partie dépend du % du CA et comme je ne comprends pas comment dans l'exo c'est calculé du coup je bloque dans une question.

Merci.

Par **Isidore Beautrelet**, le **04/11/2016** à **11:00**

Bonjour

J'ai centralisé tous vos messages sur le premier.

Par **Camille**, le **04/11/2016** à **15:45**

Bonjour,

Ben, si vous ne donnez pas d'autres détails, je vois mal comment on va pouvoir vous aider.

[citation] calculer un % de chiffre d'affaires[/citation]

% par rapport à quoi ???

Pas matheux, d'accord, mais vous devez quand même savoir qu'un pourcentage, c'est forcément par rapport à quelque chose.

Ou alors, est-ce un % sur quelque chose à calculer par rapport à ce chiffre d'affaires ?

[citation]donc ben les chiffres sont dans le tableau.

[/citation]

Un lien vers ce tableau ?

Par **parcourschaotique**, le **04/11/2016 à 18:17**

Bonsoir,

Merci de votre réponse. Est ce qu'il y aurait moyen d'insérer une capture écran de mon tableau genre en pièce jointe sur ce forum ? Je vois qu'on peut souligner un texte par ex mais pas de case pour joindre un document.

Par **Visiteur**, le **04/11/2016 à 19:22**

Bonsoir.

Je constate que mes prédécesseurs ont été bien sympas de ne pas le rappeler, mais ce forum est censé être pour les étudiants en droit, pas en école de commerce.

Autant quand il s'agit d'un sujet de demande de conseils juridiques, je trouve normal d'essayer d'aider la personne du mieux dont on est capable, mais là je trouve que ce sujet n'a pas grand à faire ici...

Par **Isidore Beautrelet**, le **04/11/2016 à 22:04**

Bonsoir

[citation] ce forum est censé être pour les étudiants en droit, [/citation]

Ah mince alors ! Moi qui comptait créer un sujet pour partager ma recette de galette comtoise [smile4]

Par **parcourschaotique**, le **04/11/2016 à 22:24**

Hello

sorry je viens de droit (j'ai fait une licence de droit :) donc je suis aussi étudiant en droit et donc j'ai tout à fait ma place dans ce forum.

En outre le droit est la base des échanges commerciaux. Donc séparer les 2 est aberrant

c'est comme séparer le fond et la forme.

Par **Camille**, le **04/11/2016** à **22:59**

Bonsoir,
[citation]ma recette de galette comtoise [/citation]
Au comté ou à la cancoillotte ?
[smile3]

Par **Visiteur**, le **04/11/2016** à **23:35**

[citation]Ah mince alors ! Moi qui comptait créer un sujet pour partager ma recette de galette comtoise[/citation]

Haha bien vu pour ton concours de la "réplique qui tue" [smile16]

[citation]sorry je viens de droit (j'ai fait une licence de droit :) donc je suis aussi étudiant en droit et donc j'ai tout à fait ma place dans ce forum.

En outre le droit est la base des échanges commerciaux. Donc séparer les 2 est aberrant c'est comme séparer le fond et la forme.[/citation]

Ok, c'est à moi de m'excuser, désolée. [smile7]

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/11/2016** à **09:28**

Bonjour

[quote]Au comté ou à la cancoillotte ?[/quote]

Quelle horreur [smile31]! [smile4]
Vu que vous en mourrez d'envie, voici la recette
http://www.marmiton.org/recettes/recette_galette-comtoise_15853.aspx

Certains remplacent la fleur d'oranger par du rhum, mais je le déconseille vivement, c'est limite une hérésie.

N'empêche, je dois être sans doute le premier membre à poster un lien "marmiton" sur le

forum.

[quote]Haha bien vu pour ton concours de la "réplique qui tue"[/quote]

Ben tu peux la relayer car ça ne se fait pas de se citer soi-même [smile3]
<http://www.juristudiant.com/forum/les-meilleures-repliques-de-juristudiant-t28172.html>

Par **parcourschaotique**, le **05/11/2016 à 10:02**

En fait mon parcours est assez particulier.

De base j'ai fait un bac+2 en droit. Puis j'ai travaillé. Au bout de quelques années je me suis rendue compte qu'il me manquait des infos. J'ai donc repris des études et validé une licence générale de droit. Sauf que j'étais à distance et je bossais en CDD en remplacement chez un avocat, il avait du retard car avait trainé avant de chercher une remplaçante donc je me suis retrouvée sur un 45h (mais il m'a payé mes heures supp (ce qui était sympa car d'habitude on me les paie pas). J'ai eu du mal car c'était trop lourd. Je vais dire un truc bête mais cet avocat n'est pas comme les autres. Ce mec est un vrai passionné (probablement car prof à sciences po et connaissait toute l'architecture de paris bossait en immo/droit public. Quand il faisait des réunions on aurait dit des conférences j'ai trouvé ça assez cool. Il est aussi fan de black et mortimer lol.

J'aimais bien car je faisais un peu d'immo et de compta. Par contre c'était franchement trop lourd avec ma licence.

Je me suis retrouvée au rattrapage de la L3 car c'était trop lourd pour moi et comme le job me plaisait je me suis investie un peu trop dans mon job donc j'avais moins de temps pr étudier (en + j'avais pas fait la L1 et la L2 mon bac+2 étant pro donc j'avais aussi toutes les bases à revoir car la L3 repose beaucoup sur les 2 premières années et en filière pro on creuse moins qu'en fac certaines matières n'existent pas).

A distance dans mon organisme tu n'as pas de TD et tu as toutes les matières à retranscrire. Je ne savais pas qu'il existait des groupes pour ça et donc j'ai tout retranscrit toute seule donc chaque cours fait environ 20/25h d'écoute et donc je passais mes weekend à retranscrire (environ 1 mois pour certains cours car je bossais à coté). ET moi j'ai besoin de 2 étapes une pour gratter le cours et ensuite la phase d'apprentissage donc ben j'avais pas assez de temps car quand tu as fait tes journées t'es fatigué avec le trajet.

Les résultats de rattrapage étaient en octobre pour les gens à distance. Je me suis donc retrouvée en galère car je ne pouvais pas choisir mon M1 et mon organisme ne proposait que 3 M1 tout pourris en droit (honnêtement on dirait même pas des Master et je pense que les gens qui en sortent n'ont pas les bonnes bases pour bosser comme juriste car il n'y a même pas de TD en M1 donc je trouve ça léger personnellement).

Par ex le M1 de droit privé de cet organisme on dirait un mixte de matières qui n'ont aucun

rapport les unes entre les autres donc comment tu veux trouver un boulot avec un M1 pareil ?

Certaines matières sont étonnantes du genre histoire de la pensée juridique. des étudiants avaient d'ailleurs écrit au directeur pour faire virer cette matière car elle n'a rien à faire en M1 où on se professionnalise on peut pas exploiter ça dans un stage. Donc ok ça nourrit un prof mais pas l'étudiant.

J'ai donc cherché un M1 encore ouvert (pour pas perdre 1 an) et j'ai trouvé un M1 appelé M1 de droit-éco-gestion. Et donc ça m'a semblé être pas mal car droit/gestion ce sont 2 matières qui m'intéressent et on m'a un peu mentit quand j'ai questionné sur les débouchés. Je pensais atterrir dans un M1 proche du droit commercial et ce M1 va plus sur du commerce.

Par contre j'avais des TD et ça c'est vraiment chouette car ça me permet d'approfondir les notions. En M1 j'avais des cours de droit du travail très intéressants.

Je suis un peu atypique sans l'avoir voulu. Et donc je cherche un stage de M2 idéalement avec du droit commercial (genre qqn qui voudrait de qqn qui n'a pas un M2 purement juridique).

Honnêtement je trouve que je suis mal orientée car moi je voulais plutôt faire du droit commercial. Et mon master est + orienté master commerce . En fait ce master est étonnant car en M1 j'avais du droit du travail et de la compta.

Mais désolé l'intitulé est droit-éco-gestion donc je trouve que ce master est mal classé et il ne devrait pas être mis là. Du coup je suis un peu mal réorientée mais aussi si les cours à distance ne rendaient pas les résultats en octobre j'aurais pu trouver un M1 pur droit en repassant à plein temps. A distance il y a peu de choix et les master ferment trop tôt.

On devrait faire des formules comme en BTS genre des master qui ouvrent en février pour que les gens ne perdent pas 1 an. Or les rentrées 2ndes ne sont qu'au niveau du BTS il n'y a rien de prévu pour les autres.

Par **parcourschaotique**, le **05/11/2016 à 10:10**

Quelle horreur !

=> lol. vous n'avez pas l'air d'être fan de votre recette :D

Vu que vous en mourrez d'envie, voici le recette

Certains remplacent la fleur d'oranger par du rhum, mais je le déconseille vivement, c'est limite une hérésie.

Mais connaisseur malgré tout ? :p

N'empêche, je dois être sans doute le premier membre à poster un lien "marmiton" sur le forum.

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/11/2016 à 10:18**

Bonjour

[citation] vous n'avez pas l'air d'être fan de votre recette [/citation]

Ben essayez de mettre du comté ou de la cancoillotte dans la préparation de votre galette et vous nous direz ce que ça donne.

Perso, je ne suis pas amateur des "cheesecakes" [smile3]

Sinon, pourquoi ne pas faire votre stage de M2 dans un cabinet d'expertise comptable ou chez un juriste conseil en création d'entreprise.